



**ARRETE MUNICIPAL DONNANT
DELEGATION DE FONCTION
à Mme Michèle MEYER
2^{ème} ADJOINTE AU MAIRE**

LE MAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, en son article L2122-18 ;

Considérant que Mme Michèle MEYER a été élue 2^{ème} Adjointe au Maire par le Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 ;

Vu l'article L2122-15 du Code Général des Collectivités Locales ;

Vu l'arrêté de délégation du 26 mai 2020, donnant délégation de fonction à Mme MEYER Adjointe au Maire

ARRETE :

Art. 1

L'arrêté du 26 mai 2020, donnant délégation de fonction à Mme MEYER est retiré et remplacé par le présent arrêté

Art. 2

Madame Michèle MEYER, 2^{ème} Adjointe au Maire, reçoit délégation de pouvoir pour régler les affaires se rapportant :

- à l'action sociale de la Commune, et pour laquelle elle se verra confier la vice-présidence du Centre Communal d'Action Sociale, par délégation de fonction déterminée par arrêté distinct du Président du CCAS (le Maire étant de droit, Président du CCAS),
- pour représenter le Maire auprès des bailleurs sociaux et notamment aux commissions d'attribution de logements
- à la gestion du Centre de Loisirs « Les Arbres Fleuris »,
- à la gestion de l'EHPAD « l'Arc-en-Ciel »,
- à la gestion du multi-accueil « La Coccinelle »,
- à la gestion du Relais d'Assistantes Maternelles,
- aux affaires scolaires pour les écoles maternelle et élémentaire (relations avec les écoles, les enseignants et les parents d'élèves) ainsi que les relations avec le collège de Souffelweyersheim,
- à l'organisation du temps de travail des Agents Spécialisés des Ecoles maternelles,
- à l'organisation des activités du Conseil Municipal des enfants,
- à la gestion du local Jeunes et la mise en place d'une politique à l'égard de la jeunesse.

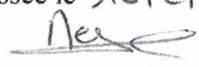
Art. 3 : Ampliation du présent arrêté est faite à :

- M. le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Strasbourg-Campagne,
- l'intéressée,
- le Trésorier Principal de Schiltigheim,
- dossier mairie.

Fait à Reichstett, le 1er février 2022



Le Maire,
Georges SCHULER

Notifié à l'intéressée le 10/2/2022
Signature : 
(lu et approuvé) 